

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Valbroye
RC 520-C-S Granges-près-Marnand, rue du Bas-du-Ru

En raison de travaux de canalisation liée aux services électriques dans le centre de Granges-près-Marnand (rue du Bas-du-Ru) le tronçon de la Route Cantonale N° 520-C-S, compris entre l'intersection avec la rue du Collège et l'intersection avec la Rue de la Fruiterie, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du lundi 13 octobre 2025
Au vendredi 17 octobre 2025

Une signalisation de déviation sera mise en place par Granges-près-Marnand – Marnand – Henniez – Treize-Canton – Lucens – Villeneuve FR dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Valbroye
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Avis

- Communes Vaudoises d'Henniez, Lucens, Valbroye
- Commune Fribourgeoise de Surpierre
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Payerne, Moudon
- Police Cantonale Fribourgeoises
- ECA, Pully, SDIS
- ECAB, Granges-Paccot
- Transport public
- DGMR Région Nord
- Service des ponts et chaussées, Fribourg
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



RC 520-C-S Granges-près-Marand

Date	Dessin	Référence	N° Plan
30.09.2025	CSA	2524-62	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

